

Duplicata

GREFFE

DU

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

R E C E P I S S E D E D E P O T

28 COURS TOURNY 24009 PERIGUEUX CEDEX

TEL: 53 08 66 00

ACCES MINITEL GRAND PUBLIC:***** 36 29 22 22 *****

(COMPOSER CE NO AU TELEPHONE, LE VALIDER SUR VOTRE MINITEL).

GESTION ET COMPTABILITE

RUE MAX BAREL LIEUDIT LA BREGERE
BOULAZAC
24750
PERIGUEUX

V/REF :

N/REF : 68 B 19 / A-424

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERIGUEUX CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 13/04/93, SOUS LE NUMERO A-424,

P.V. D'ASSEMBLEE DU 29/03/93

P.V. D'ASSEMBLEE DU 21/09/93

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE

GESTION ET COMPTABILITE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

SOCIETE ANONYME

RUE MAX BAREL "LA BREGERE"

BOULAZAC

24750 PERIGUEUX

R.C.S PERIGUEUX B 788 040 921 (68 B 19)

LE GREFFIER



" GESTION ET COMPTABILITE "
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 252.000 FRANCS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel - Lieudit "La Brégère"
BOULAZAC (Dordogne)

R.C.S. PERIGUEUX B 788 040 921 (68 B 19)

=====

E X T R A I T

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 MARS 1993

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE et le
Lundi Vingt Neuf Mars à onze heures, au siège social,

Les actionnaires de la Société Anonyme "GESTION
ET COMPTABILITE - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES", au capital de 252 000 FRANCS
divisé en DEUX CENT QUARANTE ACTIONS de MILLE CINQUANTE
FRANCS chacune, entièrement libérées, dont le siège social
est à BOULAZAC (Dordogne) Rue Max Barel, lieudit "La
Brégère",

Se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE sur convocation faite par le Conseil d'Adminis-
tration suivant lettre recommandée adressée à chacun des
actionnaires le 8 Mars 1993.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été
émargée en entrant en séance par tous les actionnaires
présents.

Monsieur Gilbert SOULIER préside la séance en sa
qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Yves RESTOIX et Monsieur Simon BOISSARIE
acceptant ces fonctions, sont nommés scrutateurs.

Monsieur Xavier-Luc PLASSAIS remplit les
fonctions de Secrétaire.

64

Le Président constate que la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau fait ressortir que les actionnaires présents possèdent plus du quart des actions ayant le droit de vote comme totalisant 238 Actions sur les 240 composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Monsieur Roger CASSAGNE, Commissaire aux comptes de la Société, n'assiste pas à la réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- ...
- Ratification de la nomination d'un Administrateur.

Puis, il dépose sur le bureau ...

Le Président déclare ...

Le Président donne ensuite ...

Puis il est donné lecture ...

Ces lectures terminées ...

Diverses explications ont alors lieu ...

La discussion étant close ...

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ..



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ...

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ...

CINQUIEME RESOLUTION
RATIFICATION DE LA NOMINATION D'ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité de nouvel Administrateur de la Société, à compter du 21 Septembre 1992, décidée aux termes du Conseil d'Administration en date du 21 Septembre 1992 de :

- Monsieur Dominique DELSART, demeurant à COULOUNIEUX CHAMIERES (Dordogne) Impasse de la Curade, né le 7 Janvier 1960 à BOULOGNE SUR MER (Pas de Calais).

Monsieur Dominique DELSART a déclaré, dès avant ce jour, avoir accepté les fonctions qui lui ont été conférées et ne faire l'objet d'aucune incompatibilité pouvant l'interdire d'exercer lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION
POUVOIRS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

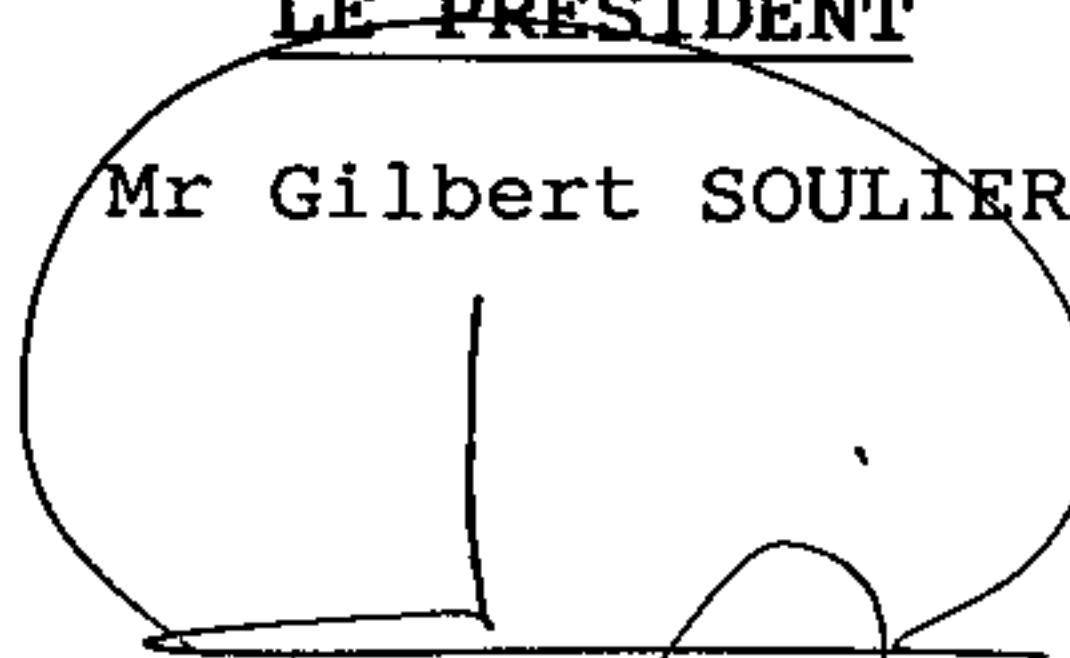
4

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à Douze heures quinze minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par les membres du bureau pour valoir ce que de droit.

LE PRESIDENT

Mr Gilbert SOULIER



LES SCRUTATEURS

Mr. Yves RESTOIX

Mr. Simon BOISSARIE

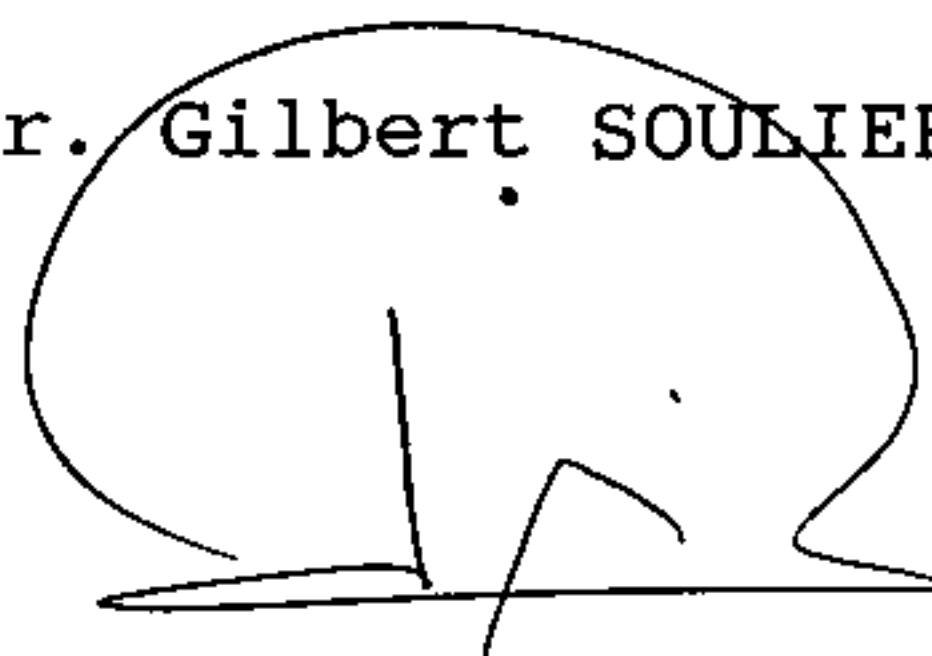
LE SECRETAIRE

Mr. Xavier-Luc PLASSAIS

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Mr. Gilbert SOULIER



" GESTION ET COMPTABILITE "
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 252.000 FRANCS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel - Lieudit "La Brégère"
BOULAZAC (Dordogne)

R.C.S. PERIGUEUX B 788 040 921 (68 B 19)

=====

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 21 SEPTEMBRE 1992

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-DOUZE, et le
Lundi Vingt et Un Septembre à dix sept heures, au siège
social,

Les Administrateurs de la Société Anonyme
"GESTION ET COMPTABILITE - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, au capital de DEUX CENT
CINQUANTE DEUX MILLE FRANCS divisé en DEUX CENT QUARANTE
ACTIONS de MILLE CINQUANTE FRANCS chacune, dont le siège
social est à BOULAZAC (Dordogne) Rue Max Barel - Lieudit
"La Brégère".

Se sont réunis en Conseil sur convocation du
Président Monsieur Gilbert SOULIER.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Gilbert SOULIER, Président du Conseil
d'Administration,
- Monsieur Yves RESTOIX,
- Monsieur André BURBAUD.

ABSENT EXCUSE :

- Monsieur Jérôme ANZALONE.

Sur quatre Administrateurs en exercice,
régulièrement convoqués, trois sont présents.

64

En conséquence et conformément à l'article des statuts, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Xavier-Luc PLASSAIS remplit les fonctions de Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Démission d'un Administrateur,
- Nomination d'un nouvel Administrateur.

Le Président informe le Conseil d'Administration de la demande de Monsieur André BURBAUD d'être déchargé de son mandat d'Administrateur de la Société.

Après avoir exprimé ses remerciements à Monsieur BURBAUD sur sa précieuse collaboration au sein de la Société, il propose de nommer en remplacement Monsieur Dominique DELSART nouvel actionnaire, Expert Comptable et Commissaire aux Comptes.

RESOLUTION UNIQUE

Le Conseil d'Administration statuant en application de l'article 11 IV des statuts constate la démission de ses fonctions d'administrateur avec effet du 21 Septembre 1992 de :

- Monsieur André BURBAUD

et nomme en remplacement de Monsieur BURBAUD en qualité de nouvel Administrateur et pour le temps restant à courir de son mandat soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 1997 :

- Monsieur Dominique DELSART
Né le 7 Janvier 1960 à BOULOGNE SUR MER
Demeurant à COULOUNIEIX CHAMIERES (Dordogne)
Impasse de la Curade.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, les Administrateurs présents et le Secrétaire.

LE PRESIDENT

Monsieur Gilbert SOULIER

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded loop on the left and a vertical stroke on the right, with a horizontal line at the bottom.

LES ADMINISTRATEURS

Monsieur YVES RESTOIX

Monsieur André BURBAUD

LE SECRETAIRE

Monsieur Xavier-Luc PLASSAIS